

# Accueillir un élève allophone



**CASNAV** : Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs.

**UPE2A** : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones nouvellement Arrivés

**FLSco** : Français Langue de Scolarisation    **FLE** : Français Langue Etrangère

Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 décrivant les modalités d'accueil d'un EANA

[https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm?cid\\_bo=61536](https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm?cid_bo=61536)

Lorsqu'un élève allophone arrive dans votre école, il est **impératif** de faire remonter

les informations suivantes au CDSNAV 72 :

- Nom et prénom de l'élève
- Sexe
- Âge et date de naissance
- Pays d'origine
- Langue de scolarisation (si l'élève était scolarisé)
- Date d'arrivée dans l'établissement

Merci également de prévenir le CDSNAV 72 lorsque l'élève quitte l'école, afin d'assurer au mieux son suivi.

## Annuaire CDSNAV :

Coordinatrice CDSNAV 72 : Charlotte Lefeuvre

Chargée de mission : VETILLARD Josepha

Mail : [ce.casnav72@ac-nantes.fr](mailto:ce.casnav72@ac-nantes.fr)

Tel : 02 43 72 62 41

Adresse postale : Ecole Paul Eluard / Sablonnière, rue du Commandant Delaboudinière 72100 Le Mans

Nom des enseignants UPE2A :

QUINTIN Agnès, PRANGÈRE Nicolas, CLAUDE Ganiela, JOLU Nadine, MOURÉ Maud, HEL-JAY Béatrice

## Protocole de prise en charge dans le cadre de l'Ecole Inclusive :

- 1) Une fois la situation remontée, le CDSNAV72 organise la passation d'une évaluation.
- 2) Un enseignant UPE2A contacte l'établissement pour convenir d'un RDV.
- 3) L'enseignant évalue l'élève puis transmet la synthèse au CDSNAV72.
- 4) L'IEN-ASH, au regard des moyens alloués sur le département et des éléments du bilan de l'élève, accorde (ou non) une prise en charge par un enseignant UPE2A.
- 5) Des créneaux d'interventions sont ensuite définis.